



Liberté Égalité Fraternité

Situation sanitaire de l'IAHP en Europe

CROPSAV Occitanie
Mercredi 29 novembre 2023

DRAAF – SRAL Valérie Vogler



Situation sanitaire IAHP

BHVI 28/11/23 Foyers et cas sur un mois

Du 01/08/2023 au 28/11/2023

- 27 pays ont détecté la présence du virus
- 77 foyers en élevages de volailles
- 13 en oiseaux captifs
- 242 cas de faune sauvage (10 cas en France)
- Sous-type H5N1 presque exclusivement

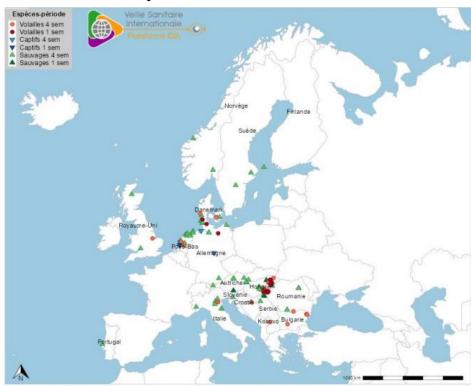


Figure 1. Localisation des cas ou foyers en avifaune sauvage, chez les oiseaux captifs et chez les volailles d'IAHP H5 en Europe ayant débuté dans le mois et la semaine précédant le 26/11/2023 inclus (source : Commission européenne ADIS le 27/11/2023, WAHIS-OMSA le 24/11/2023). NB : les cas et foyers français (déclaration hors période) ne sont pas représentés.

DRAAF - SRAL 36

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Libert

Situation sanitaire IAHP

Risque important et en augmentation :

(source : LNR le 20/11/2023)

Les voies de migrations descendantes actives des oiseaux sauvages en Europe sont fortement contaminées comme en témoignent les détections chez des oiseaux sauvages migrateurs (anatidés), ainsi que dans une moindre mesure en avifaune sauvage sentinelle (cygnes, rapaces), et les introductions en élevages et basse-cours. Ces détections concernent aussi bien le nord de l'Europe que l'Europe centrale et particulièrement l'amont direct des voies de migrations concernant la France (Danemark, Pays-Bas, Allemagne).

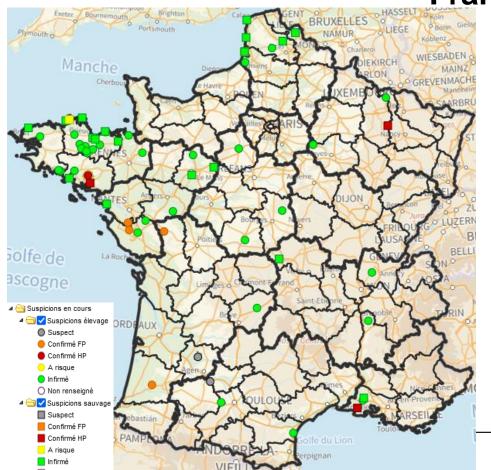
Une mobilisation de tous les acteurs de la filière de production de volailles est nécessaire pour limiter le risque actuel et à venir : une vigilance renforcée appliquée à la surveillance événementielle, dans toutes les filières, et à l'observance en routine des mesures de biosécurité, pour tous les maillons des filières, est notamment recommandée.

DRAAF - SRAL 37

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Liberti Liberti Righilte

Situation sanitaire IAHP

France



- Passage en risque modéré au 29/11 (AM 24/11/23) et rapidement en risque élevé
- Cas dans les pays des couloirs migratoires
- Cas confirmés en faune sauvage dans la Meuse, Camargue et Morbihan
- Foyer en élevage confirmé dans le Morbihan et suspicions en cours dans le Sud-Ouest



Situation sanitaire IAHP

France

- Passage en risque modéré au 29/11 (AM 24/11/23)
- Mesures prévention et de biosécurité renforcées par les acteurs professionnels :
 - La mise à l'abri pour toutes les volailles dans les zones à risque particulier (ZRP)
 - La mise à l'abri des palmipèdes âgés de moins de 42 jours dans les zones à risque de diffusion (ZRD)
 - Le bâchage des véhicules transportant des palmipèdes
 - Des restrictions concernant le transport et l'utilisation d'oiseaux appelants (chasse)
 - Des restrictions concernant les rassemblements de volailles et d'oiseaux captifs.

Situation sanitaire IAHP

France

ZRP = Zone à risque particulier : IAHP : zones à risque particulier (ZRP) et à risque de diffusion (ZRD) en France

zone dans laquelle les conditions naturelles augmentent le risque de contamination des élevages par la faune sauvage. Elle peut être située au niveau d'un couloir de migration des oiseaux sauvages ou correspondre à une zone humide où les oiseaux aiment se reposer.

ZRD = Zone à risque de diffusion : zone présentant une densité élevée d'élevages avicoles. Cette situation entraînant une proximité des exploitations, le risque de diffusion du virus augmente considérablement.





Sources d'informations

https://www.plateforme-esa.fr/fr









Égalité Fraternité



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

DRAAF - SRAL 42